

Avenant à la Convention collective de travail Transports et déménagements

Conclu entre

D'une part :

Association genevoise des entreprises de transport (AGET)

Et

Association genevoise des entreprises de déménagement (AGED)

D'autre part :

UNIA Genève

1. Les parties susmentionnées se mettent d'accord pour proroger la Convention Collective de travail Transports et Déménagements jusqu'au 31 décembre 2018

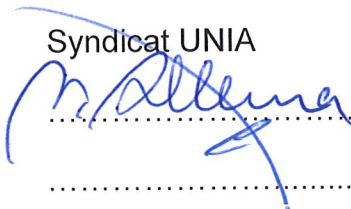
Président de l'AGED



Président de l'AGET



Syndicat UNIA



..... (Comité Directeur)

..... (Comité Directeur)

Vania Aleva
Martin Tanner